

## Nos références

BGE accompagne les salariés dans leur démarche de mobilité professionnelle (reconversion, essaimage, orientation professionnelle, projet de formation, de création ou de reprise d'entreprise).

BGE a le label qualité de BGE Réseau et intervient dans le respect des personnes et de la confidentialité.

BGE est également habilité par le FONGECIF pour réaliser les bilans création d'activité.

## Nos centres de bilan, près de chez vous

Des conseillers bilan qualifiés et expérimentés, psychologues du travail, vous accompagnent dans votre évolution professionnelle au coeur des territoires :

### BGE ARIÈGE

VERNIOLLE / FOIX  
05 61 69 06 40  
bge09@creer.fr

### BGE AVEYRON

RODEZ  
05 65 73 11 01  
bge12@creer.fr

### BGE CANTAL

AURILLAC  
04 71 43 32 01  
bge15@creer.fr

### BGE DORDOGNE

BERGERAC  
05 56 87 23 75  
bge24@creer.fr

### BGE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE /  
LABÈGE / MURET  
SAINT GAUDENS  
05 61 61 45 00  
bge31@creer.fr

### BGE GIRONDE

BORDEAUX  
05 56 87 23 75  
bge33@creer.fr

### BGE MONTPELLIER

MONTPELLIER  
04 67 58 48 45  
bge.montpellier@orange.fr

### BGE LOT

CAHORS  
05 65 21 93 50  
bge46@creer.fr

### BGE LOT-ET-GARONNE

AGEN  
05 53 66 20 50  
bge47@creer.fr

### BGE HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES  
05 61 61 45 00  
bgecsp65@creer.fr

### BGE TARN

ALBI / CASTRES  
GAILLAC /  
ST SULPICE  
05 63 47 17 31  
bge81@creer.fr

### BGE TARN-ET-GARONNE

MONTAUBAN  
05 63 21 01 09  
bge82@creer.fr

Pour connaître nos centres de bilan proches de chez vous, rendez-vous sur :

[www.bilandecompetences-bgeso.fr](http://www.bilandecompetences-bgeso.fr)



Siège social : 3 chemin du Pigeonnier de la Cépière - 31100 Toulouse  
Siren 315 963 108 - NAF 8559 A - Préfecture W313000362 - FP 73 31 00267 31

## A vos côtés pour réaliser votre bilan de compétences



Crédits photos : BGE Réseau et 123RF - Version mai 2018



[www.bilandecompetences-bgeso.fr](http://www.bilandecompetences-bgeso.fr)

# LE BILAN DE COMPÉTENCES (Article L6313-10 code du travail)

## Pourquoi faire un bilan de compétences ?

- pour **évaluer vos compétences, aptitudes professionnelles** et **personnelles**
- pour **définir et mettre en oeuvre un projet professionnel** ou un projet de formation.

 Pensez aussi au **bilan de compétences modularisé** (en articulation avec le Conseil en Évolution Professionnelle),

Nous vous proposons également le **bilan création d'activité**.

Un conseiller vous reçoit gratuitement et sans engagement pour vous informer et répondre à vos questions lors d'un entretien préalable.

## Les étapes du bilan avec BGE

### 1- Analyse de votre demande

- définir et analyser vos besoins
- vous présenter les méthodes et techniques mises en œuvre

### 2- Parcours individualisé et investigation

- déterminer vos motivations, intérêts personnels et professionnels
- identifier vos compétences et aptitudes professionnelles
- définir vos possibilités d'évolution professionnelle



### 3- Synthèse et élaboration de votre plan d'actions

- vous restituer les résultats détaillés de la phase d'investigation
- recenser les atouts et les freins à la réalisation de votre projet professionnel ou de formation
- élaborer un plan d'actions pour le mettre en œuvre
- **remise d'un document de synthèse confidentiel**

## Méthodes et déroulement

- Votre bilan personnalisé alterne, sur une durée de 2 à 3 mois, entretiens individuels, tests, travaux de réflexion personnelle (outils d'évaluation, ...), démarches de recherche documentaire et investigations terrain.
- Vous avez un rôle actif dans l'élaboration de votre démarche, en interaction avec votre conseiller bilan.

## Comment le solliciter ?

- 1- **Rendez-vous d'information gratuit** avec un conseiller bilan
- 2- Point sur la **possibilité de prise en charge** selon les critères d'éligibilité
- 3- Réalisation d'un **devis par BGE** qui vous **aide** à établir la **demande de financement** à votre fonds de formation



## Critères d'éligibilité

Le bilan de compétences est **ouvert** :

- aux **salariés en CDI et en CDD** (critères variables selon les fonds de formation)
- aux **personnes en recherche d'emploi**
- aux **chefs d'entreprise**

## Les + de BGE ?

### Confidentialité

Vous êtes le seul destinataire des résultats du bilan.

### Exclusivité

Vous êtes suivi par le même conseiller tout au long du bilan.

### Suivi

Vous bénéficiez d'un suivi 6 mois après le bilan.


### Connaissances

des métiers et des entreprises

### Réseau

de professionnels mobilisés

## Habilitations et financements

- Compte Personnel de Formation (CPF) code 202
- 
- Fongecif, Unifaf, Uniformation, Anfh, Afdas, Fafth
- Agefos, Fafih, Forcemat, ...
- Défense Mobilité
- Employeurs
- Chefs d'entreprises : Fifpl, Agefice...
- Bilan de compétences modularisé (en articulation avec Conseil en Évolution Professionnelle)
- Pôle emploi